Le groupe de travail fait suite aux discussions qui se déroulent dans le cadre de la refonte du contrat social avec les agents publics que le gouvernement a lancé au printemps.

La DGAFP1 a mandat pour articuler la discussion lors de la séance autour de 3 sujets très dirigés et orientés :

1. Quel est le degré d'automaticité du système de rémunération ?

2. Comment caractériser l'hétérogénéité du système de rémunération ?

3. Les objectifs actuels des dispositifs de rémunération sont-ils atteints et pertinents ?

Pour la CGT, dès la page 2 du document, les choses sont clairement explicitées :La réunion s'appuie sur les objectifs du cycle de concertation de la feuille de route :

« I. Sécuriser le pouvoir d'achat des agents publics tout en intégrant les enjeux de soutenabilité des dépenses publiques

II. Retrouver des marges de manœuvre pour mieux prendre en comptel'évolution des besoins des services, notamment pour s'adapter à denouveaux métiers ou de nouvelles organisations du travail

III. Mieux reconnaître les mérites et l'implication des agents et des services. »

Tant sur l'approche que sur les éléments du document, nous avons donc dès le départ un désaccord préalable sur ce sujet fondamental pour les agents.

La suite dans les documents joints

Public: Vos droits
Rémunérations

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank